

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#22
FÉVRIER
2018

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.16

REGARDS CROISÉS

Corinne Bonin,
buandière et fière de l'être

p.06

DOSSIER

Économie sociale et solidaire :
priorité de l'homme sur le capital

p.19

EN PERSONNE

Un service « couteau suisse »

Retrouvez le Petit métropolitain
sur comete.grandlyon.fr/lpm

GRANDLYON
la métropole

CÔTÉ
INSTITUTION

- 03** **LA DATA DU MOIS**
Les femmes
et les hommes
de la Métropole en 2016
- 04** **ACTUS**
Actualités et agenda
de février 2018
- 06** **DOSSIER**
Économie sociale
et solidaire : priorité de
l'homme sur le capital
- 11** **D'HIER À
AUJOURD'HUI**
Campus Lyon
Tech-la Doua :
du modernisme à une
logique de quartiers

CÔTÉ
RÉALISATIONS

- 12** **EN ACTION**
Un guide de la mobilité
et des parcours
professionnels :
un outil pratique à
l'usage de l'ensemble
des acteurs de la
mobilité
- 14** **HORS LES MURS**
Représenter la
Métropole au
Smart City Expo
World Congress
de Barcelone, c'est
beaucoup de travail !
- 15** **POINT
D'INTERROGATION**
Qu'est-ce que
GRANDLYON
Connect ?

CÔTÉ
AGENTS

- 16** **REGARDS CROISÉS**
Corinne Bonin,
buandière
et fière de l'être
- 18** **C'EST PRATIQUE**
Tout bon travail
mérite médaille
- 19** **EN PERSONNE**
Un service
« couteau suisse »
- 20** **INFOS DU
PERSONNEL**
- 21** **LES ASSOS**
- 22** **EXPRESSIONS
SYNDICALES**

CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective
et dialogue public**

Camille Pantano

**Délégation Développement
solidaire et habitat**Madeleine Aufrand
Thomas Lalire**Direction ressources DUCV****Communication eau**Laure-Anne De Biasi
Blandine Lubineau**Communication développement**

Véronique Saint-André

Communication/marketing propreté

Cécile Bracco

Communication/documentation voirie

Karine Lalo

Direction de la Culture

Sylvie Senis

DINSI

Laura Perrot

**Direction Patrimoine
et moyens généraux**

Aurélié Giron

**Direction Attractivité
et relations internationales**Anne-Laure Beaudoin
Ouarda Hadid**Service Documentation**

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

Direction Finances

Isabelle Durif

Direction Ressources humaines

Bénédicte Mouton

Comité social du personnel

Nicole Albinana

Lyon Sport Métropole

Marina Debiesse

**DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE**

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

vriffault@grandlyon.comcbarbier@grandlyon.com**Directeur de la publication**

Olivier Nys

Rédacteur en chef

Pierre-Yves Collaud

Rédactrice en chef adjointe

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Coordination et rédaction

Christian Barbier - Véronique Riffault

Crédit photos

Emma Arbogast

Eric Soudan

Thierry Fournier

Conception maquette

In Média Res

Réalisation/Illustration

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs

LES FEMMES ET LES HOMMES

de la Métropole

3

LA DATA DU MOIS

LA GRANDE DIVERSITÉ DES COMPÉTENCES EXERCÉES PAR LA MÉTROPOLE favorise un quasi-équilibre du nombre de femmes et d'hommes en activité

FEMMES
48,03%

HOMMES
51,97%

Mais, comme partout ailleurs, des filières, des métiers et des catégories très genrés

filière administrative



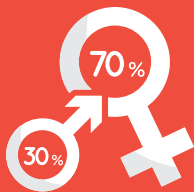
filière médico-sociale



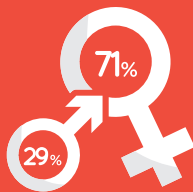
filière technique



filière culturelle



catégorie A

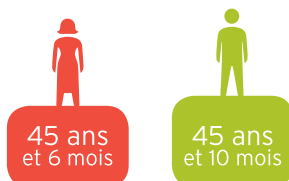


catégorie B

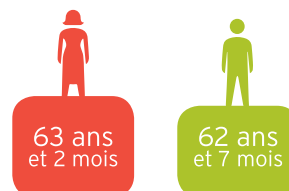


catégorie C

Âges moyens



Âges de départ à la retraite



Le budget 2018

Le budget 2018 de la Métropole a été adopté en Conseil le 22 janvier dernier. Il présente une situation financière satisfaisante en raison d'une grande maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et du bon niveau de nos recettes fiscales qui sont le reflet du dynamisme de notre territoire. La Métropole récolte ainsi le bénéfice de la croissance de ses habitants et de ses entreprises, que nos politiques publiques accompagnent quotidiennement.

Cette bonne santé financière permet à la Métropole d'affecter principalement des ressources supplémentaires significatives aux politiques publiques à caractère social (allocations de solidarité et frais de séjour).

Avec des recettes de fonctionnement évaluées à 2 585 M€ et des dépenses de fonctionnement à 2 351 M€, l'autofinancement du budget principal atteint 234 M€. Il progresse de 23 M€ par rapport à 2017.

Avec la dette, qui ne comporte plus aucun produit à risque depuis la renégociation des emprunts toxiques du Conseil général, il contribue au financement des investissements, dont les crédits de paiement atteignent 650 M€.

 **Pour en savoir plus,**
Comète > Rubrique finances

DU 1^{ER} AU 31 MARS

TOUS UNIS TOUS SOLIDAIRES



Initié en 2015, l'opération « Tous unis tous solidaires » permet de donner au plus grand nombre de citoyens une idée de ce que peut être le bénévolat. Une plateforme web est mise à disposition pour tester le bénévolat. Il suffit de sélectionner sur ce site internet une activité bénévole et de renseigner ses disponibilités (lieu, dates, horaires...).

<https://www.tousunistoussolidaires.fr/>



UN RÉPERTOIRE DES SERVICES MÉTROPOLITAINS POUR LES COMMUNES

En étroite collaboration avec les diverses délégations, la direction des Relations aux territoires et aux usagers a rédigé un document à l'usage des communes qui synthétise les processus, les instances et les modalités de coordination entre les services de la Métropole et les communes. Il s'agit du répertoire des services métropolitains qui a été élaboré par la DRTU à partir d'interviews des agents des services de la

Métropole entre juillet 2016 et septembre 2017. L'objectif global du répertoire est de présenter les métiers et les services de la Métropole en interface avec les communes, dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale mise en place en 2018. Triées par grandes thématiques, 107 fiches-métier constituent le corpus de ce répertoire qui a été pensé accessible, didactique et synthétique.

Il apporte aussi des informations quant aux services délivrés directement auprès des usagers par la Métropole et dont les communes sont partie prenantes et relais d'action. Ce document sera amendé et perfectionné au fil de l'eau. Le projet sera prolongé par la mise en ligne des fiches-métier sur l'extranet Grand Lyon Territoires.

➔ **A voir sur : Grand Lyon Territoires**

GRAND LYON TERRITOIRES  L'extranet des communes

Challenge des initiatives : la balle est dans votre camp !

Le mois dernier était lancé le premier challenge des initiatives, une démarche ouverte à tous les agents pour proposer de nouvelles initiatives, élire les meilleures et les expérimenter pour de vrai ! À ce jour, ce sont plus de 50 projets qui ont été déposés, en réponse aux cinq défis imaginés autour des axes de la feuille de route de l'administration.

Vous avez jusqu'au 15 mars pour proposer les initiatives innovantes. Pour soumettre son idée, il suffit

de compléter le formulaire en ligne, accessible sur la plateforme <http://challenges.erasme.org/> ou un formulaire papier à envoyer à challenge des initiatives - 20 rue du Lac - 69003 Lyon.

Dans le mois qui vient, les porteurs du projet iront à la rencontre des agents sur différents lieux de travail pour présenter le projet et susciter des candidatures !

En avril, une dizaine de projets seront sélectionnés par un jury d'experts. Et ce sont les agents

qui éliront les projets lauréats et donneront leur chance aux porteurs de concrétiser leur initiative !



DES POSTES DE TRAVAIL EN LIBRE-SERVICE À L'HÔTEL DE MÉTROPOLE

Quand un rendez-vous à l'Hôtel de Métropole se termine à 16 heures et que cela serait une perte de temps de faire trois quart d'heure de métro pour retourner à la Halle Borie, en MDM ou en subdivision ou qu'une réunion débute en milieu de matinée et que vous étiez dans le quartier de la Part-Dieu à 9 heures, sachez que la collectivité a mis à la disposition des agents des postes de travail en libre-service à l'Hôtel de Métropole. Dotés de PC, connexion informatique et accès imprimante, ils permettent de travailler entre deux rendez-vous, loin de son bureau et ainsi de limiter les trajets tout en optimisant ses plages horaires de travail. Où sont-ils situés ? Il y en a 2 à l'Espace Documentation au rez-de-chaussée, 2 au niveau 2 (pile verte), 2 au niveau 3 (pile rouge) et 3 au niveau 5 (pile rouge) où 2 plans de travail avec prise réseau ont également été mis en place. Des installations similaires seront prochainement opérationnelles à la Halle Borie et ailleurs à l'Hôtel de Métropole. Pour mieux les identifier sur les plateaux, des visuels sont en cours de finalisation ainsi que des informations complémentaires sur Comète.

5 Hôtel de la métropole **GRANDLYON** la métropole

Espace coworking

à votre disposition sans réservation

3 postes de travail

1 connexion réseau pour PC portable



La Super Halle d'Oullins, un exemple de l'économie sociale et solidaire

ÉDITO



Jacques De Chilly
Directeur général délégué au
Développement économique,
emploi et savoirs

La Métropole de Lyon est mobilisée depuis plus de 10 ans pour accompagner le développement de l'Économie Sociale et Solidaire d'abord parce que cette économie représente plus de 12 % des entreprises du territoire et près de 64 700 salariés, mais également pour la capacité du secteur à innover en réponse aux besoins des habitants.

En effet, plus un territoire est attractif, plus les besoins de solidarité et de proximité sont importants. Les acteurs de l'ESS innovent chaque jour pour répondre aux défis sociaux, démographiques et environnementaux qui sont au cœur des préoccupations des citoyens. Ils participent par leurs actions à la cohésion des territoires et favorisent le développement d'une économie de proximité qui crée des emplois non-délocalisables (+3.8 % en 3 ans).

L'ESS, par ses activités d'utilité sociale, est au cœur des enjeux des politiques publiques de la Métropole et doit innover l'ensemble de ses services pour inventer des solutions nouvelles en réponse à l'évolution des besoins sociétaux.

Face aux transformations en cours, la Métropole accompagne et favorise les complémentarités entre acteurs de l'ESS et ceux de l'économie marchande avec comme objectif commun de satisfaire les besoins des usagers dans une dynamique d'innovation sociale.

Christophe Itier, le nouveau haut-commissaire européen à l'ESS et à l'innovation sociale, a lancé le 18 février dernier un appel à projets national « French Impact ». Il a eu l'occasion de constater, lors de sa visite en décembre dernier, le dynamisme de notre territoire et cet appel à projets sera l'opportunité pour la Métropole de se positionner comme un territoire pionnier au niveau national.

La nouvelle feuille de route métropolitaine de l'ESS et de l'innovation sociale sera présentée au cours du 1^{er} trimestre 2018. Elle sera résolument tournée vers la détection des besoins des territoires et la mobilisation de tout l'écosystème de l'entrepreneuriat social afin de fabriquer les solutions de demain.

PRIORITÉ DE L'HOMME SUR LE CAPITAL

L'économie sociale et solidaire a le vent en poupe. Elle marie le développement économique et la lutte contre l'exclusion en conjuguant les préoccupations environnementales et les problématiques liées aux solidarités. Ce dossier ne prétend pas à l'exhaustivité. Il permet de découvrir le champ de l'économie sociale et solidaire, quelques-uns des projets soutenus par la Métropole et un exemple d'entreprise qui donne une seconde vie aux objets dont on se débarrasse.

La loi du 31 juillet 2014 a permis de donner une visibilité nouvelle à ce modèle économique en le définissant clairement. Le concept d'entreprise sociale et solidaire regroupe ainsi les acteurs historiques, associations, mutuelles, coopératives et fondations, mais aussi de nouvelles formes d'entrepreneuriat social : les sociétés commerciales poursuivant un objectif d'utilité sociale (défini par la loi) et qui font le choix de s'appliquer à elles-mêmes les principes de l'ESS.



A l'intérieur de la Super Halle d'Oullins

LE CHAMP D'ACTION DE LA MÉTROPOLE

Même si l'économie sociale et solidaire s'inscrit dans l'histoire ancienne, ses pratiques répondent aux préoccupations d'aujourd'hui. C'est en 2006 que le Grand Lyon, dans le cadre d'un partenariat avec l'université Lyon 2, a proposé des actions pour développer l'économie sociale et solidaire. « Dans son

plan d'action 2015, élaboré avec les communes, la Métropole a affiché sa stratégie en la matière, explique Alban Derrien, chargé de mission ESS et projets innovants, en définissant trois axes : faire connaître l'ESS et promouvoir les pratiques les plus innovantes, favoriser l'innovation sociale pour

structurer les filières répondant aux besoins du territoire et enfin encourager et accompagner le développement des entreprises de l'ESS ».

La Métropole a ainsi apporté son concours à de nombreuses opérations dont la création d'un lieu dédié à l'ESS : Hévéa.

UN LIEU TOTEM POUR L'ESS

Hévéa a ouvert ses portes le 15 décembre 2016 dans une ancienne usine de caoutchouc réhabilitée, 107 rue de Marseille, dans le 7^e arrondissement de Lyon. Il s'agit du premier centre lyonnais, dédié aux acteurs de l'innovation sociale et du développement durable qui souhaitent entreprendre.

Hévéa propose un espace de travail de 1900 m² comprenant des bureaux privatifs, des espaces de co-working, un restaurant bio et « locavore », et une crèche.

Cet immeuble de bureaux à loyers modérés, à haute qualité sociétale et environnementale, est développé et co-financé par Etic, foncière spécialisée dans les projets et solutions immobilières responsables. Il héberge, en outre, le Centsept, une association catalyseur d'innovation sociale.

UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE

Le Centsept est un lieu d'expérimentation et d'accélération des projets qui répondent aux besoins des habitants du territoire (emploi, mobilité, handicap, logement, santé etc.). Il réunit entrepreneurs sociaux, entreprises, collectivités et experts. Il propose trois salles au cœur d'Hévéa. Ces espaces ont été conçus pour offrir un environnement de travail chaleureux et fonctionnel. Le Centsept a pour objectif de stimuler les projets, qu'ils soient portés par un entrepreneur, une entreprise, une collectivité ou un salarié, et ce par le biais de cinq interventions : analyser les besoins sociaux, détecter les solutions, co-créer des solutions, accélérer les projets, animer et sensibiliser.

ALIMENTAIRE MON CHER WATSON !

L'ESS, soutenu par la Métropole, investit aussi le domaine de l'alimentation. Le Groupement Régional Alimentaire (GRAP), installé dans le premier arrondissement de Lyon, est une coopérative qui réunit des activités de transformation et de distribution dans l'alimentation bio-locale. Elle fédère seize d'épiceries indépendantes et une quinzaine d'autres activités telles que des restaurants/traiteurs, des boulangers, des chocolatiers, etc...

Elle offre un accompagnement pour tout porteur de projet en lien avec l'alimentation. Elle fournit aussi des services supports (comptabilité notamment) à l'ensemble de ses activités. Son rayon d'action géographique est de 150 km autour de Lyon. Les activités présentes dans GRAP (96 salariés) vendent en majorité des produits biologiques ou issus de l'agriculture paysanne. Deux établissements emblématiques sont membres de cette coopérative : la Super Halle d'Oullins et l'épicerie de la Halle de la Martinière.



La Halle de la Martinière (Lyon 1^{er})



Hévéa, lieu dédié à l'ESS

LA PROXIMITÉ D'ABORD

La Super Halle d'Oullins est un concept innovant de coopérative qui héberge dans un même bâtiment, 105 avenue Jean Jaurès à Oullins, un magasin de producteurs, une épicerie bio et un restaurant traiteur. Dans le magasin de producteurs, dix fermes proposent des centaines de produits frais, de saison et locaux (moins de 80 km) en vente directe : viande, fromages, fruits et légumes, produits transformés (confiture, sirop, huile...), le tout en agriculture biologique ou paysanne.

L'épicerie biologique vend 230 produits en vrac, avec près de 3 000 références de produits biologiques. Quant au restaurant/traiteur, il pratique une cuisine éthique à base de produits frais, locaux et/ou bio.

Lieu historique de l'alimentation de proximité du 1^{er} arrondissement de Lyon, les Halles de la Martinière fournissaient depuis 1838 des produits frais aux habitants du centre de Lyon et alentours. Elles furent fermées en 2011. Cependant, la mobilisation des habitants du quartier, plaçant pour sa réouverture, a été fructueuse. La réhabilitation des bâtiments a été réalisée par un acteur de l'ESS, Etic. Rouverte depuis fin 2017, les 432 m² de cette halle abritent un espace de restauration, un espace bureau et une épicerie coopérative (180 m²) en lien avec le Groupement Régional Alimentaire.



Opale sur l'ESS

LES GRANDS PRINCIPES DE L'ESS

Les structures d'économie sociale et solidaire partagent des valeurs et des principes communs : utilité sociale, coopération, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Leurs activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité dans le cadre d'une économie respectueuse de l'homme et de son environnement.

Elles défendent la priorité de l'homme sur le capital et impliquent une gestion collective

des organisations.

L'entrepreneuriat social place l'efficacité économique au service de l'intérêt général. Quel que soit le statut juridique des entreprises (association, coopérative, société...), leurs dirigeants font du profit un moyen, non une fin en soi. Quatre critères principaux qualifient une entreprise sociale :

- un projet économique viable ;
- une finalité sociale ou environnementale ;
- une lucrativité encadrée ;
- une gouvernance participative.

LYON, BERCEAU HISTORIQUE DE L'ESS

L'économie sociale puise son origine dans le mouvement ouvrier du XIX^{ème} siècle, inspiré par des penseurs utopiste comme Charles Fourier. Pour résister au productivisme de la révolution industrielle engendrant, des conditions de vie précaires, les ouvriers avaient créé des sociétés de secours mutuels, des comptoirs alimentaires et des coopératives de production.

Le territoire lyonnais est l'un des lieux où, historiquement, est née l'économie sociale.

Le 24 juin 1835, Michel Derrion et Joseph Reynier ouvrent ainsi une première épicerie sociale (le commerce véridique et social) montée de la Grande-côte à Lyon, sur les pentes de la Croix-rousse. Il s'agit de la première coopérative de consommation. Pour mémoire, une coopérative de consommation est un regroupement de consommateurs en vue d'acheter en gros des biens de consommation. Basée sur les principes du mutualisme, chaque sociétaire est solidaire et exerce des droits et des devoirs.

Au 95 montée de la Grande côte, une plaque, apposée sur la façade du bâtiment, rappelle ainsi qu'« *en ce lieu fut créé la première coopérative française de consommation* ».

PORTRAITSRESSO



Au début des années 2000, Alban Derrien, titulaire d'un BTS force de vente, a débuté sa vie professionnelle en vendant des produits bio dans l'ouest de la France, bien avant qu'ils ne soient en vogue.

Un passage à la Caisse d'Épargne lui fait découvrir des filières de financement sociales et solidaires qui l'inciteront à reprendre des études, un master 2 en... économie sociale et solidaire.

LA RECYCLERIE, UN EXEMPLE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En plein été dernier, au 655 route du Mas Rillier à Rillieux-la-Pape, l'association Reed a ouvert une recyclerie, un magasin qui donne une seconde vie à des objets dont les propriétaires se désaisissent. Cet exemple illustre parfaitement et dans toutes ses dimensions ce qu'est l'économie sociale et solidaire.



L'atelier bois de la recyclerie



Recyclerie



Vidéo

Créée en décembre 1991, Reed est une association loi 1901 conventionnée par l'État. Elle fait partie des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et possède deux agréments : « Association Intermédiaire » et « Atelier et Chantier d'insertion ». Son objectif est de favoriser l'intégration sociale et professionnelle de demandeurs d'emploi. Créée en 1991 dans le 9^{ème} arrondissement de Lyon, elle fêtera donc, cette année, son vingt-sixième anniversaire. Elle propose de multiples parcours d'insertion et des services de pres-

tations auprès de particuliers ou professionnels, principalement dans les domaines de l'entretien, du nettoyage de locaux, des aides techniques, de l'hôtellerie/restauration, de l'animation périscolaire, de l'accueil/secrétariat et des gardes d'enfants.

Elle est membre du GEIM (Groupe Emplois Innovations Métropole), un groupement économique et solidaire (GES) qui rassemble plusieurs associations au sein d'une même structure, pour salarier une dizaine de personnes sur les fonctions supports (administration).

L'ARMÉE PART, LA RECYCLERIE ARRIVE !

Christophe Diaz, directeur général de Reed, depuis juillet 1996, et de GEIM, a souhaité diversifier les activités de son association.

Présent sur la commune de Rillieux-la-Pape depuis 2000, il avait en tête, dès 2001, le projet d'y créer une recyclerie, à l'origine, pour les jeux et les jouets.

« Une conjonction favorable nous a permis de monter la recyclerie de Rillieux, explique-t-il.

Dans le cadre de sa restructuration, l'armée était en train de fermer un certain nombre de casernes sur le territoire français. Elle abandonnait ainsi les 25 hectares de la caserne Osterode à



Rillieux, acquis par la Commune. Nous avons proposé notre projet dans le cadre d'un plan local de redynamisation économique, lancé par la Préfecture, visant à compenser le départ de 400 militaires. C'est ainsi que nous avons obtenu un bail à prix solidaire pour occuper un local de l'ex terrain militaire ».

NOUVEAU CONCEPT : LA DONNERIE



En 2015, la Métropole a initié le dispositif des donneries implantées, alors, dans 9 déchèteries et a lancé un appel à projet pour valoriser les objets qui y étaient déposés. « Fort de notre agrément « chantier d'insertion » (espace vert et enlèvement d'encombrants), nous avons

peuvent qui réunit aujourd'hui le Foyer Notre Dame des Sans Abris (coordinateur), Envie, Fondation Armée du Salut, Estime, La Clavette (collectif d'associations de réparation de cycles). C'est ainsi qu'en fonction d'un critère de proximité, nous sont échus les objets provenant de la donnerie de Caluire ».

LES VALORISTES EN ACTION

Les objets collectés sont réceptionnés puis pesés par typologie. Les « valoristes » procèdent ensuite au tri, petit nettoyage, montage ou réassemblage si nécessaire. Les objets en bon état, une fois triés et étiquetés, alimentent le magasin solidaire. Les produits non valorisables (appareils électriques non fonctionnels, textiles abîmés, meubles incomplets...) sont déposés dans des bennes, mises gratuitement à disposition par des éco-organismes, et envoyés dans les filières de recyclage appropriées.

La vente des objets, réemployés, recyclés ou créés, assure une part des ressources propres de l'association et offre des biens revalorisés à faible prix aux personnes qui en ont besoin. « La recyclerie, ajoute Christophe Diaz, propose à la fois des produits de seconde main et des produits manufacturés à partir de palettes en bois. En effet, nous l'avons doté d'un petit atelier de menuiserie qui permet, par exemple, de décaiper des meubles afin que l'acheteur puisse les customiser à son goût ».

CRÉATION D'EMPLOIS

À Rillieux ont ainsi été créés sept emplois équivalents temps plein soit quatorze emplois à temps partiel. « Les emplois créés profitent à des personnes éloignées de l'emploi, dont des bénéficiaires du RSA », souligne Liliane Develay, directrice de l'Insertion et de l'emploi. Le personnel proposé par Pôle Emploi est en insertion. Il s'agit de personnes qui ont connu des difficultés diverses et variées

dans leur parcours de vie. « Notre ambition, ajoute Christophe Diaz, c'est d'être, pour elles, la première marche de l'insertion, ou une forme de pré-apprentissage de la vie professionnelle. Les employés apprennent à tenir un magasin, la relation clientèle, la tenue d'une caisse, la gestion d'un stock... Le but, c'est de leur offrir un marche-pied vers un emploi du secteur concurrentiel ».

BIENVENUE

CHEZ LOUIS LA BROCANTE

Au numéro 655 de la route du Mas Rillier, le long d'une grande voie départementale toute droite et bordée de platane, le portail de la recyclerie est désormais signalé par un grand panneau.

Les clients peuvent accéder sur le site avec leur véhicule car quelques places de stationnement sont à leur disposition. Là, ils découvrent ce qui ressemble à un magasin digne de feu Louis la brocante. Vaisselles, vêtements, livres, jouets, bibelots, CD et DVD sont disposés sur des rayonnages et mis en vente. Chaque jour, du lundi au samedi, un camion de l'exploitant de la déchèterie de Caluire livre à la recyclerie de Rillieux les objets récupérés par la donnerie.

En outre, l'association réceptionne désormais les apports volontaires et organise des collectes au sein des entreprises ou des collectivités.

LA DONNERIE APPROVISIONNE LA RECYCLERIE



Stéphane Duru et Marion Goimard KAPP
(Unité Traitement et valorisation matière)

« La Métropole gère dix-neuf déchèteries explique Stéphane Duru, responsable de l'unité Traitement valorisation matière. Afin de réduire les déchets, douze d'entre elles comportent une donnerie qui a pour vocation de collecter et de stocker les dons des usagers. Ces objets, encore en état, sont ensuite remis aux associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire, avec lesquelles on a signé une convention, pour être triés, valorisés, réparés si besoin et redistribués.

En 2016 et 2017, Reed a ainsi récupéré 85 134 kg de dons collectés en provenance de la donnerie de Caluire-et-Cuire qui lui est affectée. Les objets des autres donneries sont transférés sur les dépôts du Foyer Notre Dame des Sans Abris et de la Fondation Armée du Salut. En quantité, Caluire est la 3^e donnerie collectant le plus d'objets sur notre territoire ».



L'ARCHITECTURE DU CAMPUS LYONTECH-LA DOUA DU MODERNISME À UNE LOGIQUE DE QUARTIERS

Entre la fin des années cinquante et aujourd'hui, le style et l'agencement des bâtiments du site du campus Lyon Tech-la Doua ont évolué. Certes, en fonction des projets pédagogiques du campus, mais aussi au gré des tendances architecturales. Regard de Delphine Picard, chargée de développement campus au service Universités, sur un patrimoine méconnu.



Relief de l'Évolution de Denis Morog



Amphithéâtre de l'INSA



Delphine Picard, chargée de développement campus, service Universités

Si comme l'affirme Octavio Paz « l'architecture est le témoin incorruptible de l'histoire », alors toute promenade sur le site du campus LyonTech-la Doua s'avère une passionnante plongée dans le temps. Tout a commencé en 1957, en pleine mouvance de Le Corbusier, avec l'installation pionnière des bâtiments de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA).

1957-1970 : ÉPOQUE MODERNISTE

Un décor minimaliste avec des lignes géométriques pures donnant une large place aux espaces de rencontre et de circulation, telles sont les caractéristiques de cette période qualifiée de moderniste. « L'équilibre visuel des volumes entre eux prédomine, comme en témoignent les murs rideaux, même si certaines formes expressionnistes (l'amphithéâtre, notamment) contrastent avantageusement avec le rythme régulier de la composition d'ensemble » indique Delphine Picard. Avec la construction de

la faculté des Sciences à partir de 1964, une prononciation plus monolithique des bâtiments voit le jour. L'originalité tient alors dans l'intégration d'œuvres d'art, l'exemple emblématique étant le relief de l'Évolution de Denis Morog.

1971 - 1999 : LOGIQUE D'ÎLOTS

L'arrivée sur le campus de nombreux acteurs issus de disciplines différentes a favorisé les extensions ponctuelles de taille variée, comme la bibliothèque Marie-Curie de l'INSA. Dans une « logique d'îlots », les architectes se concentrent sur leur commande spécifique, privilégiant une approche « ex-nihilo ». Les façades deviennent porteuses, les géométries biaisées, les voiles courbes et les alignements majeurs sont systématiquement fermés.

DEPUIS LES ANNÉES 2000 : LOGIQUE DE QUARTIERS

Dans une mouvance d'internationalisation des universités, la mise aux normes immobilières s'impose comme un

critère incontournable de compétitivité entre campus. L'Opération Campus et les Plans État-Région successifs depuis 2010 apportent des sources de financement conséquentes (340 M€) permettant d'envisager le remembrement du site et l'organisation de celui-ci en logique de « quartiers scientifiques ». De nombreuses réhabilitations sont alors lancées avec, en fil rouge, des préoccupations de transition énergétique, d'adaptabilité et de résilience des bâtiments. Même si, à l'instar de l'I-Factory à vocation métropolitaine ou encore Axel'one prochainement inaugurée, quelques créations contemporaines sortent de terre, le nouveau maître-mot devient la « valorisation du patrimoine existant ». Et, à écouter Delphine Picard, l'enjeu architectural est considéré comme essentiel dans la modernisation actuelle d'un campus plus que jamais incontournable au développement et rayonnement du territoire.

➔ Pour aller plus loin : www.economie.grandlyon.com

UN GUIDE DE LA MOBILITÉ ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS : UN OUTIL PRATIQUE À L'USAGE DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA MOBILITÉ

Destiné aux agents mais aussi aux managers et aux professionnels RH, le guide de la mobilité et des parcours professionnels, adopté en Comité Technique le 19 octobre dernier, présente la politique de mobilité de la Métropole. Document de référence, il propose une approche opérationnelle pour aider les agents à construire leur projet professionnel.



Atelier collectif de la mobilité du 23 janvier 2018

Quand on estime avoir fait le tour de son poste, que l'on souhaite évoluer ou prendre de nouvelles responsabilités, une mobilité peut être envisagée. Toutefois, cette démarche exige du temps. Elle ne se décrète pas. « Une mobilité est le fruit de l'élaboration d'un projet qui se définit comme la formalisation sous forme d'un plan d'action de l'évolution souhaitée d'un parcours professionnel » indique Elodie Bard, conseillère emploi au service Emploi de la Direction des Ressources Humaines. Aussi, pour

réussir sa mobilité, un guide spécifique, s'inscrivant dans l'axe 4 de la feuille de route de l'administration et complémentaire au guide de la formation du développement des compétences, vient d'être co-construit par la fonction RH.

DOCUMENT PRATIQUE

Consultable sur Comète depuis l'automne ou au sein de chaque Service Ressources Humaines de proximité, le guide de la mobilité et des parcours professionnels est conçu de façon pratique. Après une partie présentant la politique de mobilité de la collectivité (voir encadré), il expose de manière opérationnelle et chronologique les modalités de construction d'un projet professionnel (réflexions, introspections, analyses à effectuer, ..), puis les moyens et outils à disposition pour envisager sa mise en œuvre. Se voulant un outil rappelant les responsabilités respectives des acteurs impliqués

dans toute démarche de mobilité, il indique, dans une dernière partie, les engagements des agents, managers et professionnels RH.

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES OUTILS D'AIDE À LA MOBILITÉ

« Si la lecture de ce document par l'agent lui permet de saisir les tenants et les aboutissants d'une mobilité, le travail conséquent à accomplir pour clarifier son projet professionnel peut nécessiter un accompagnement RH » précise Elodie Bard. C'est pourquoi, les professionnels RH aident les agents au moyen de divers outils : entretiens individuels, ateliers collectifs de la mobilité, stages d'immersion internes comme externes, etc.

 **Pour aller plus loin :** consultez le guide de la mobilité et des parcours professionnels sur Comète, rubrique Ressources humaines

TAUX DE RECRUTEMENT PAR VOIE DE MOBILITÉ INTERNE

2015 : **61.8%**



2016 : **66.7%**



2017 : **66.2%**

LES RÈGLES DE MOBILITÉ INTERNE

- Ouverture des postes à l'interne en priorité pendant 3 semaines
- Ouverture des postes de même catégorie sur tout le cadre d'emplois et/ou plusieurs filières si le poste le permet
- Délai de mobilité interne de 2 mois
- Présence pendant 2 ans minimum sur un poste avant de candidater
- Proposition d'accompagnement RH des agents ayant plus de 5 candidatures infructueuses
- Proposition d'un rendez-vous RH sur le projet professionnel pour les encadrants n'ayant pas effectué de mobilité depuis 7 ans

COMMENT DEMANDER UN ACCOMPAGNEMENT RH ?

2 POSSIBILITÉS

1

VIA L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Je coche la case

« souhaitez-vous un accompagnement par un acteur RH ? »

Mon SRH recense les demandes

Je suis agent de catégorie A

- mon SRH transmet ma demande à la DRH Service Emploi
- je suis contacté par un conseiller de la DRH

Je suis agent de catégorie B ou C

- Je suis contacté par un conseiller de mon SRH

2

JE DEMANDE UN ACCOMPAGNEMENT EN COURS D'ANNÉE

Je suis agent de catégorie A ?

- Je m'adresse en priorité au service Emploi de la direction des Ressources humaines

Je suis agent de catégorie B et C ?

- Je m'adresse en priorité à mon service Ressources humaines de proximité

ENTRETIEN AVEC **CÉLINE JOURNET**,
CHARGÉE D'ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ,
SRH PROPRETÉ (DDUCV)

« Pour savoir où aller, il faut savoir d'où l'on vient »

Ce guide vous aide-t-il dans votre activité ?

Il me fait gagner du temps car il traite les questions récurrentes que les agents se posent. Ainsi je travaille davantage les situations spécifiques avec les agents. Par ailleurs, comme il indique noir sur blanc ce qui est parfois relayé sous forme de « on dit », il crédibilise les RH en affichant une pratique commune.



Que conseillez-vous à un agent souhaitant changer de poste ?

De ne pas se précipiter et de veiller à la cohérence de son projet professionnel au regard de son parcours. Comme je l'indique souvent en entretien individuel : « pour savoir où aller, il faut savoir d'où l'on vient ». La partie renseignements sur le poste visé (compétences requises, contexte de travail) s'avère aussi essentielle que le ciblage des recherches. Enfin, ne pas hésiter à se faire accompagner pour être guidé et conseillé.

Le manager est le premier interlocuteur RH. Comment peut-il accompagner un agent ayant une envie de changement ?

En étant à l'écoute de ses besoins, en l'aidant à structurer son projet de façon réaliste et en l'orientant vers les RH si nécessaire. L'agent, tout en restant acteur de son projet, pourra ainsi être accompagné aux différentes étapes de sa mobilité.

ENTRETIEN AVEC **ELODIE BARD**,
CONSEILLÈRE EMPLOI (DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES).

« Avant de postuler, un agent doit d'abord penser projet professionnel »

Comment a été élaboré ce guide ?

De façon participative, les agents de la fonction ressources humaines (SRH et DRH) travaillant dans les champs de la mobilité, du recrutement et de la carrière ont été associés afin d'envisager la mobilité d'un point de vue global.

Quel message avez-vous voulu faire passer à travers ce document ?

Dans ce guide nous insistons sur le fait qu'avant de postuler, un agent doit d'abord penser « projet profession-

nel », lequel s'inscrit dans un parcours professionnel. C'est pourquoi les parties 2 et 3 du guide suivent la logique chronologique d'une démarche de mobilité. Partant de l'élaboration d'un projet professionnel, cela se poursuit par sa mise en œuvre via, notamment, le recrutement.

Justement, pourquoi consacrer une partie au recrutement ?

Par souci de transparence. Même si la candidature sur un poste est la dernière étape d'une démarche de



mobilité, il nous est apparu essentiel de communiquer sur l'harmonisation des pratiques de recrutement au sein de la collectivité.

REPRÉSENTER LA MÉTROPOLE AU SMART CITY EXPO WORLD CONGRESS DE BARCELONE, C'EST BEAUCOUP DE TRAVAIL !

Du 14 au 16 novembre 2017, la Métropole disposait d'un stand à la septième édition du Smart City Expo World Congress de Barcelone (SCEWC), sommet mondial des villes intelligentes. Les agents de la Délégation au Développement Économique, Emploi et Savoirs (DEES), ayant représenté notre collectivité en Catalogne, nous exposent l'activité qu'implique en amont, sur place et au retour une telle opération.

« Nous anticipons ce type de manifestation neuf mois à l'avance en définissant un message spécifique qui sera ensuite décliné » indique Isabelle Faivre, chargée de mission marketing, service Attractivité. Pour le « SCEWC », l'objectif de la collectivité étant la visibilité internationale et la promotion d'acteurs investis dans l'expérimentation et l'innovation, « La Métropole co-intelligente » a donc été choisie comme fil rouge. « Afin d'affirmer le faire-ensemble qui fait la force du collectif lyonnais, nous avons exposé avec des acteurs ciblés ⁽¹⁾ qui, à ce titre, ont financé notre stand de 60 m² à hauteur de 40% » précise Isabelle Faivre. Mais, chercher des partenaires ne constitue qu'une petite part de la phase préparatoire consistant aussi à candidater sur des prix, « programmer » une foultitude de rendez-vous, se positionner sur des conférences mettant en lumière nos projets, coordonner les directions impliquées ou encore « accompagner » les partenaires pour qu'ils tirent le meilleur de l'expérience.

SUR LE STAND, TOUT LE MONDE S'APPELLE SHIVA

Afin que le stand soit prêt le jour J, un agent quitte généralement Lyon quarante-huit heures avant. Une journée est nécessaire pour monter le stand de la Métropole et gérer les soucis techniques de dernière minute (deux partenaires revendiquant le même emplacement en vue ou un wifi défectueux sans



De gauche à droite : Emilie Gerbaud, cheffe de projet smart city, Pamela Vennin, cheffe de projet smart city, grand projets et répliation, Isabelle Faivre, chargée de mission marketing.

assistant informatique à proximité,...). Ensuite, avant que le congrès n'ouvre ses portes et bien après la fermeture au public, soit entre 7 h 30 et 23 h, c'est la course contre la montre durant tout le salon. « Répondre aux questions du public, communiquer sur les réseaux sociaux, débattre autour d'une table ronde, glaner des idées chez nos concurrents, assurer une ambiance conviviale sur le stand, cela laisse peu de temps morts ! » mentionne Emilie Gerbaud, cheffe de projet smart city au service Innovation. Certes, il y a la soirée d'équipe et la visite de sites en amont du salon où le rythme se calme, mais, globalement, cela s'apparente à un marathon...

LORSQUE C'EST FINI, ÇA CONTINUE

Quand l'équipe revient à la Métropole, le travail se poursuit sous d'autres formes. Un important suivi s'effectue dans la transmission des contacts aux équipes, l'envoi d'éléments aux partenaires intéressés par notre action ou encore la rédaction du bilan de l'opération. « Ces trois jours ont permis de renforcer les liens avec les territoires partenaires stratégiques que sont Boston, Singapour, Barcelone ou Dubaï » indique Pamela Vennin, cheffe de projet smart city, grand projets et répliation. Toutefois, c'est à l'appui de chiffres consolidés qu'il sera décidé d'y retourner - ou pas - l'année prochaine.

⁽¹⁾ Ont notamment participé : NAVLY (co-société entre Navya et Keolis) /CHARVET DIGITAL MEDIA/ENEDIS accompagnée de la startup Citylity/IRT SYSTEMX/ le LabEx IMU/la SPL CONFLUENCE/Erasmus accompagné de la startup NucleusVR/ TUBA

QU'EST-CE QUE ?

GRANDLYON CONNECT

Depuis le 5 décembre 2017, GRANDLYON Connect est disponible sur le site internet de la Ville de Lyon (www.lyon.fr). En quoi consiste le compte unique de territoire ? Comment fonctionne-t-il ? Focus sur un dispositif pionnier qui simplifie la vie de l'utilisateur en lui offrant un service public « tout en un ».



Thierry Capuano, architecte du système d'information, Maria Ines Léal, chef de projet développement service numérique et Philippe Ercolani, intégrateur d'évolution.

Sur le principe du « Dites-le nous une seule fois », GRANDLYON Connect vise à simplifier l'accès au bouquet des services en ligne des administrations en proposant une seule identité numérique. Le compte unique de territoire, déjà adopté par les métropoles d'Angers et de Montpellier, fait partie d'une stratégie nationale visant à moderniser la relation entre l'administration et l'utilisateur, en évitant à ce dernier la création de multiples identités numériques quand, dans ses démarches en ligne, il doit fournir des informations similaires. Service numérique de gestion d'identités de la Métropole à destination des usagers du territoire, il fait

également office de service numérique pour nos partenaires afin que l'utilisateur soit chez eux immédiatement identifié et authentifié.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Il suffit d'activer sur la page d'accueil de la Ville de Lyon, le bouton GRANDLYON Connect, puis de s'authentifier via FranceConnect en choisissant un des trois fournisseurs : impôts, Sécurité sociale ou La poste. L'utilisateur peut aussi créer son compte avec une adresse courriel, son nom et son prénom. Ensuite, avec son consentement, une interface transfère ses données (nom, prénom, sexe, date, lieu et pays de naissance) au service numérique souhaité (mairie, Métropole, etc.) et le tour est joué.

L'USAGER ACTEUR DE SA RELATION NUMÉRIQUE AVEC LES ADMINISTRATIONS DU TERRITOIRE

Avec GRANDLYON Connect, n'ayant plus à se créer de nouvelles identités numériques, l'utilisateur accède plus rapidement aux services en ligne du territoire. Au niveau de la ville, c'est désormais via GRANDLYON Connect qu'il procède tout de suite au paiement de la restauration scolaire de ses enfants ou au calcul du montant de son quotient familial. Par ailleurs, ce compte unique de territoire est totalement sécurisé. En effet, les données sont utilisées uniquement dans le cadre du service pour lequel elles sont fournies et une autorisation préalable est sollicitée pour tout partage avec un partenaire de GRANDLYON Connect.

PREMIÈRE PIERRE D'UN PORTAIL E-SERVICES MUTUALISÉ

Déjà 15 000 utilisateurs lyonnais ont créé leur compte. Et ce n'est qu'un début ! En effet, avec le déploiement en 2018 du guichet numérique, l'objectif de la Métropole est non seulement d'intégrer à GRANDLYON Connect les nombreux services métropolitains (laclass.com, la plateforme DATA, etc.), mais également d'étendre ce dispositif aux autres communes pilotes que sont Oullins, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Dardilly et Bron.

➔ En savoir plus : <https://support.grandlyon.com/>

CORINNE BONIN, BUANDIÈRE ET FIÈRE DE L'ÊTRE

Aux abords du parc de Parilly, l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille (IDEF) est un lieu de vie spécialisé dans l'accueil d'urgence des bébés, des mineurs et de leurs mamans. Au sein du parc qui abrite les services de l'IDEF, un petit pavillon est occupé par la lingerie-buanderie. Là, quotidiennement, transitent entre 300 et 500 kilos de linge sale. C'est dans ce lieu que Corinne Bonin, buandièrre depuis 32 ans, va faire découvrir les secrets de son métier à Aline Connille, assistante sociale du territoire de Vaulx-en-velin.



CORINNE BONIN

Corinne Bonnin avait 16 ans quand elle a effectué un stage au sein de la buanderie. Son CAP « employé des collectivités » en poche elle a intégré ce service lorsqu'une place s'est libérée, il y a tout juste 32 ans. Elle est ainsi devenue fonctionnaire hospitalière.

AU PAYS DES MACHINES À LAVER

Ce qui frappe en pénétrant dans le bâtiment de la buanderie, c'est la taille des machines à laver et des sèche-linge qui sont en train de tourner, et la douce chaleur qui flotte ici. « Si vous veniez en été, souligne Corinne, c'est un peu moins agréable... ».

Sept personnes, dont deux hommes, placées sous la responsabilité de Frédéric Thollet font tourner la boutique. « Les hommes travaillent de 6 h à 13h30, les femmes de 6h45 à 14h15, précise Corinne. Ce sont eux qui collectent le linge sale avec leur petit véhicule électrique et qui alimentent les machines à laver dont la plus grosse engloutit 55 kilos de textile. Les femmes s'occupent, elles, des sèche linge ».



LES IMPRESSIONS ?

ALINE CONNILLE :

« Je connaissais l'IDEF en tant que praticienne sociale. Je ne pensais pas que le lavage du linge était traité en interne mais sous-traité. J'ai découvert une équipe très agréable, soudée. On sent que l'ambiance de travail est excellente. Ils ont tous l'air de très bien s'entendre et l'accueil a été très chaleureux ».

UNE VRAIE RUCHE

Au milieu de la pièce principale trônent de grosses machines à repasser. Il y a une presse pour les blouses et une calandre. Non pas celle qui pare l'avant de votre voiture mais un « engin » pour repasser les grosses pièces comme les draps. Il s'agit d'un énorme rouleau qui produit de la vapeur et dans lequel on engage les tissus à défroisser.

On se croirait dans une ruche. À l'entrée, le linge sale est trié et pesé. Plus loin, une employée vide le sèche-linge qui a terminé son cycle. De l'autre côté, une presse à vapeur est en action pour repasser les vêtements. Sur une grande table, deux autres plient les bavettes des bébés hébergés à l'IDEF.

COUTURE ET RACCOMODAGE

La visite se poursuit. Aline Connille découvre dans la lingerie, le fief des couturières. Des machines à coudre sont alignées le long des fenêtres. Des modernes et une antiquité de marque Singer dont on se souvient en avoir vu une, semblable, chez sa grand-mère. La couturière qui s'affaire-là ne tarit pas d'éloge sur ce vieux modèle qui ne tombe jamais en panne et rend encore bien des services. Ici on répare le linge et on le marque. Le linge qui n'est pas seulement d'origine locale. En effet, l'IDEF gère des lieux de vie répartis sur le territoire, comme à Rillieux où il possède une maison accueillant de jeunes adolescents.

LES COULISSES DE LA BUANDERIE

La visite se poursuit dans la partie cachée de la buanderie, au sous-sol. Frédéric Thollet nous fait découvrir le stock de produits lessiviels : javel, agents mouillants, assouplissant...

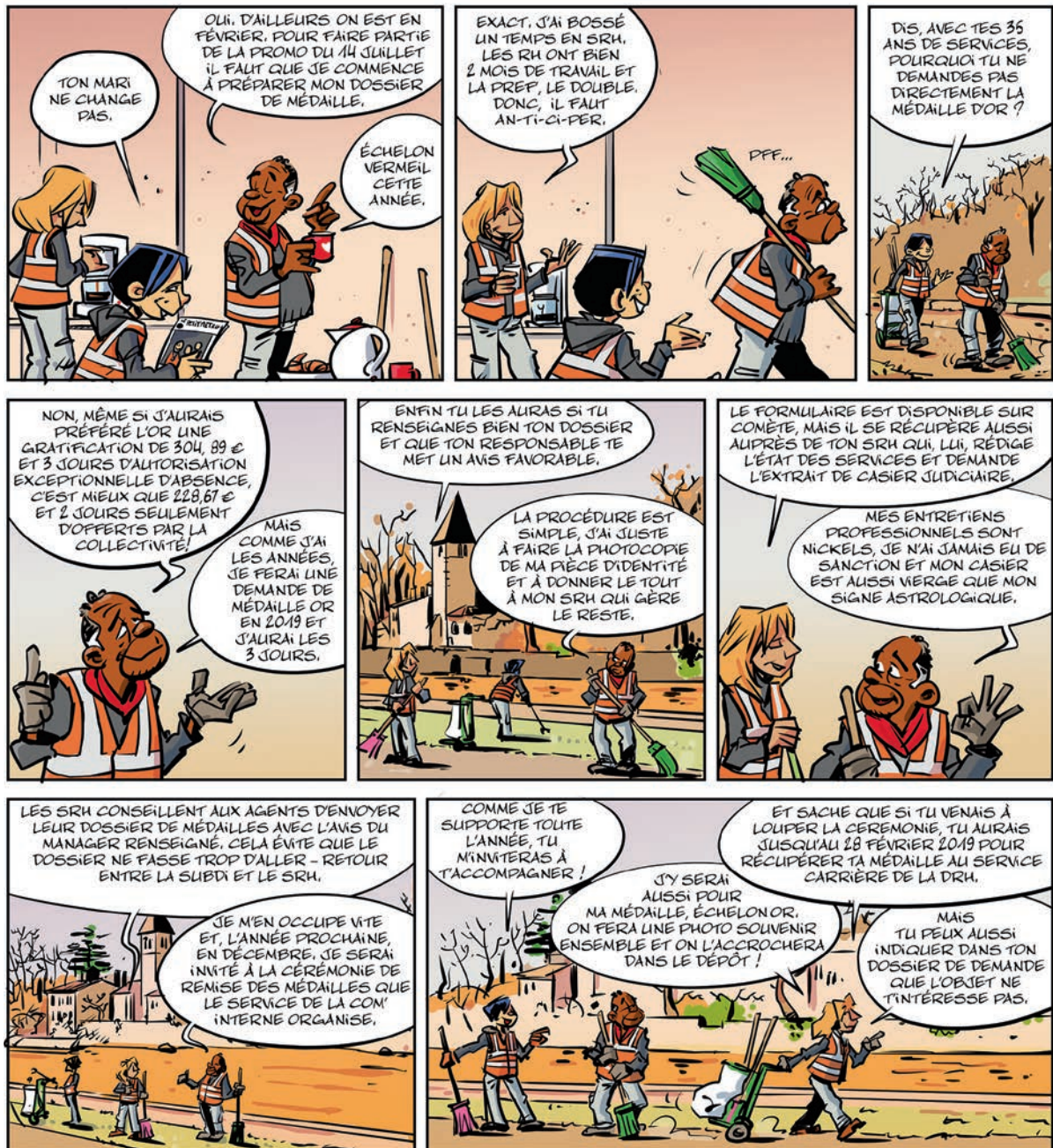
C'est par des tuyaux, plongés dans de gros bidons, que sont alimentées les machines à laver de l'étage.

Et puis, dans une pièce séparée, il y a le cœur de la buanderie : la chaudière qui produit la vapeur. « Toutes les heures quarante-cinq, le conducteur de chaudière doit venir la contrôler et presser un bouton pour signaler qu'il a effectué sa visite. Faute de quoi un signal d'alarme se déclenche. Une chaudière sous pression c'est une bombe potentielle sur laquelle il faut veiller », insiste Frédéric. Le mois prochain, Aline Connille recevra Corinne Bonin pour découvrir, à son tour, un métier : celui d'assistante sociale.



TOUT BON TRAVAIL MÉRITE MÉDAILLE

Être décoré de la médaille du travail est une distinction honorifique pour la qualité des services rendus. À quels critères faut-il répondre pour y prétendre ? Quels sont les interlocuteurs, la procédure à suivre ou encore les documents à fournir ? Le Petit Métropolitain vous explique tout. Ou presque.





**CAROLINE AURAY,
CHEFFE DE SERVICE RESSOURCES
ET MOYENS, TERRITOIRE
DE VILLEURBANNE**

**Elle encadre directement
18 médiateurs accueil
et assistants médico-sociaux,
64 agents de collègues
(cuisiniers, agents d'entretiens,
agent d'accueil)
et 3 assistants (logistique
et administratif collègue).**

**Q uel est votre parcours
professionnel et depuis
quand occupez-vous
votre poste actuel ?**

Issue d'une formation universitaire (Master II en communication politique et sociale), mon profil est mixte public/privé. Après 10 années à Paris dans l'organisation d'événements institutionnels pour des grands groupes, j'ai rejoint Lyon et le Département du Rhône, en tant que chargée de communication externe. Au fil des années, je me suis tournée vers l'encadrement, en m'appuyant sur le pragmatisme et le relationnel

UN SERVICE « COUTEAU SUISSE »

auxquels la communication forme, pour basculer vers des secteurs nouveaux comme l'accompagnement des établissements pour personnes âgées, sur le territoire de Villeurbanne depuis décembre 2015.

En quoi consiste votre mission ?

On peut presque parler de « couteau suisse » tant la fonction ressources et moyens est variée. Nous intervenons en transversalité, au service des autres missions (social, enfance, santé PMI, aide à la personne) et à la croisée de toutes les organisations (de service, RH, logistique, technique, etc.). Dans nos MDM, notre objectif est de garantir le bon fonctionnement du territoire, de l'animation des accueils, dont il faut régulièrement réadapter les organisations avec les équipes pour répondre aux besoins, en passant par le suivi administratif et RH des agents du territoire, la logistique et les moyens généraux, notre champ d'intervention est vaste. Dans les collègues : les agents ont un double encadrement, fonctionnel via le principal du collègue et hiérarchique via le chef de service RM. Et l'organisation du travail est aussi un enjeu partenarial avec l'Éducation Nationale : il faut trouver le juste équilibre pour une collaboration efficace.

Toutes ces missions font la richesse de ce poste, aucune journée ne ressemble à une autre !

Quelles sont vos préoccupations actuelles concernant, notamment, un projet de regroupement d'équipes et de déménagement ?

Après avoir terminé les regroupements des équipes Enfance Nord et Centre et la déssectorisation de la mission Aide à la Personne, nous avons finalisé

le réaménagement de la Maison de la Métropole de Villeurbanne Nord (55 agents), pour améliorer les conditions de travail des collègues et permettre notamment aux agents de la MDM secondaire de secteur, d'avoir un bureau adapté à leur futur temps de présence sur la MDM principale (2 à 3 jours par semaine). À cette occasion, chaque mission a été repositionnée sur 1 ou 2 étages, l'accueil a été rénové et agrandi, et une nouvelle salle de détente/restauration a vu le jour, moderne et colorée, avec une cuisine neuve ! Ce projet était en réflexion bien avant mon arrivée il y a 2 ans, et son aboutissement est une vraie satisfaction pour tous.

Quelles sont les contraintes auxquelles vous pouvez être confrontée dans le cadre de vos missions ?

Bien accompagner ses équipes quand elles sont réparties sur 13 sites différents comme à Villeurbanne est un challenge difficile, qui génère beaucoup de frustration, pour soi, comme pour les agents. Mettre en œuvre des projets par équipe ou par secteur dans ces conditions nécessite plus de temps, même si les idées fusent et la motivation reste très présente ! La multiplicité des interlocuteurs et des procédures est également contraignante quand notre contexte de travail exige le plus souvent une réponse immédiate.

Une satisfaction particulière ?

Contrairement aux idées reçues sur nos publics fragiles et les tensions subies par nos accueils, je trouve que la qualité d'échange avec nos usagers en MDM et l'engagement professionnel des équipes, traduisent avec beaucoup de justesse les notions de proximité et de service que portent les territoires.

UN OUTIL UTILE : LE GUIDE DU STAGIAIRE-ÉCOLE ET DE SON TUTEUR

La Métropole accueille chaque année près de 600 stagiaires écoles pour des durées et des modalités variées. Ces stagiaires dits « stagiaires écoles » ont en commun de bénéficier d'une convention de stage, qui définit les conditions et modalités de leur présence et fait le lien entre leur établissement et la Métropole. D'un stage d'observation d'une semaine en 3^e à un stage de fin d'études de 6 mois ou encore l'accueil d'un stagiaire handicapé, les modalités varient et sont rassemblées dans un guide « Le guide du stagiaire et de son tuteur ».

Pensez à vous y référer lors de l'accueil d'un stagiaire !

✖ Disponible sur **Comète**, rubrique ressources humaines > recrutement > stages écoles



Rappel

LUGDUNUM - Musée & Théâtres romains est ouvert gratuitement toute l'année à tous les agents de la Métropole !

L'occasion de parcourir l'exposition AQUA - L'invention des romains jusqu'au 6 mai.

LUGDUNUM vous transporte au cœur de la vie lyonnaise à l'époque romaine : de magnifiques mosaïques, sculptures, bijoux, céramiques, l'énigmatique calendrier celtique et la monumentale table en bronze portant le discours de l'empereur Claude.



Décès : Thierry LACROIX

« La disparition soudaine de Thierry Lacroix a rempli de tristesse tous les membres de son équipe de travail. Depuis 1996, il était agent de nettoyage de l'espace public à Villeurbanne puis récemment à Vaulx-en-Velin.

Il était discret et réservé, son sens du travail le faisait apprécier de ses collègues et encadrants.

La subdivision de nettoyage Nord Est adresse ses sincères condoléances à sa famille. »



Pensez à venir chercher votre médaille !



La cérémonie des médailles a eu lieu le 5 décembre dernier et a permis de rassembler de nombreux agents parmi les 480 médaillés.

Si vous n'avez pas réussi à être présent, vous êtes invité si vous le souhaitez, à venir chercher votre médaille et votre diplôme.

- **Où ?** À l'Hôtel de la Métropole - Direction des Ressources Humaines / Service Carrière, Fin de fonction et Discipline - 1^{er} étage pile verte

- **Quand ?** Dès à présent et jusqu'au 28 février 2018,

- **Sur quels créneaux ?** De 9h à 11h et 14h à 17h, du lundi au vendredi.

Attention : seuls la médaille et le diplôme seront remis. Les cadeaux ont été offerts le jour J uniquement - Merci de votre compréhension.



Claire Boucebha	DSHE MDM Lyon3
Frédéric Alzein	DSHE MDM Lyon 1
Jean-Claude Beau	DUCV Eau
Sarah Bentouta	DSHE MDM Lyon 1
Grégoire Carrier	DUCV STPU
Florence Delabas	DSHE MDM Villeurbanne
Doriane Dessolins	DEES DRH
Alexandra Douine	DEES DINSI
Camélia Gnanzou	DSHE MDM Lyon 8 Ouest
Sophie Gourmelen	DR DPMG
Dana Grosjean	DR DRH
Laura Howlett	DEES DIAE
Léna Manukyan	DSHE Pôle PAPH/DVE
Stéphanie Martin	DSHE MDM Lyon 7 Nord
Samuel Merle	DUCV Eau
Florence Payan	DEES DCVA
Didier Quessada	DSHE MDM Villeurbanne
Amélie Vacheresse	DEES Sports

LES ASSOS



21

Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00

Fermé les mardis et jeudis - Contact : Nicole Albinana : 04.78.63.41.76

LES ASSOS

SPECTACLES

AUDITORIUM

- **Héros et Légendes** (spectacle enfants)
- **Le sacre du printemps**
- **Gospel**
- **Rock on the Organ !**
- **Science et musique** (spectacle enfants)
- **Etranges murmures à l'hôtel Larigov** (spectacle enfants)
- **Schubert Symphonie n° 9**
- **Beethoven Symphonie n° 7**
- **Tribute To Lady Day + Héros et Légendes** (concerts expresso)

BOURSE DU TRAVAIL

- **I Muvrini**

HALLE TONY GARNIER

- **Stars 80**
- **Legends of Rock**
- **Ary Abittan**
- **Kids United**

MAISON DE LA DANSE

- **Tie Break - Lobby**
- **Tutu - Chicos Manbo**
- **Sao Paulo Dance Compagny**

OPÉRA

- **Don Giovanni** (opéra)
- **Joran Inger / Jiri Kylian** (danse)
- **Récital Mozart**

RADIANT BELLEVUE

- **Noa / Nilda Fernandez**

SALLE 3000

- **Diamond Dance - The Musical**
- **Gospel pour 100 voix**

TRANSBORDEUR

- **Gauvain Sers**

CIRQUE

- **Cirque Arlette Gruss**

THÉÂTRE ANTIQUE DE VIENNE

- **Francis Cabrel**

SPORTS

- **Rugby** : LOU/Racing Métro LOU/Stade FrançaisMetro
- **Football féminin** : OL/Marseille
- **Football** : OL/Nantes - OL/Nice

FESTIVALS À VENIR

Les musicales du Parc des Oiseaux, Printemps de Pérouges, Jazz à Vienne, Nuits de Fourvière, Woodstower, etc ...

CAMPS POUR LES ENFANTS

Pendant les vacances de Février, Printemps, Été et Toussaint 2018

Le comité social vous propose de choisir un séjour parmi ces organismes : AFCV, Djuringa Juniors,

Temps jeunes, Mondial Junior, Vacances pour tous, TELLIGO et UCPA, et Loisirs Motosports (pour l'été uniquement).

Pour pouvoir bénéficier de cette prestation les inscriptions doivent impérativement se faire au comité social qui vous fournira tous les renseignements nécessaires et le montant des participations.

JOURNÉE FAMILIALE

Au Pal les 9 et 16 juin 2018

Préinscriptions dans le courant du mois de février. Le descriptif et les tarifs seront accessibles sur Comète.

LOCATIONS ÉTÉ

Les préinscriptions pour les locations d'été 2018 ont débuté. Vous trouverez les modalités d'inscription et les descriptifs des linéaires sur Comète.

SORTIES DE SKI

le 17 mars à TIGNES et le 25 mars à Courchevel. Le programme, le calendrier et les tarifs sont accessibles sur Comète.



Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Comète : Rubrique "A la pause" - Le site : www.lyonsportmetropole.org

P 21

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – FÉVRIER 2018

EKIDEN DE LYON

La section Jogging de Lyon Sport Métropole organise sa troisième édition le samedi 24 mars 2018 à 10h au parc de Parilly. L'épreuve consiste en une course à pieds en relais sur la distance du marathon soit 42.195 km. Les distances sont imposées et réalisées par six coureurs, dans l'ordre suivant : 5 km, 10 km, 5 km, 10 km et 7.195 km. Le parcours est constitué d'une boucle de 5 km. Ouvert à tous,



licencié ou non, composez-vous aussi votre équipe entre amis ou collègues.

Renseignements et inscriptions sur
www.lyon-ekiden.fr

ESCALADE



La section LSM escalade propose des entraînements d'escalade en salle et des sorties en extérieur durant toute l'année.

Accessible aux grimpeurs débutants comme aux confirmés, nous proposons une progression basée sur l'autonomie et la maîtrise de la sécurité. Un Brevet d'Etat d'Escalade nous accompagne tout au long de l'année. Il nous forme aux techniques d'assurage, de relais et nous fait

voyager sur les plus belles falaises. Vous êtes invités à nous rencontrer et faire un cours d'essai le mardi soir au gymnase de la Quarantaine - Lyon5.

Mardi au gymnase de la Quarantaine :
41 bis, rue de la Quarantaine - Lyon 5 de 20h à 22h30.

Vendredi au gymnase Nelson Pailhou :
23, avenue de Pressensé - Lyon 8 de 18h à 20h00.

Tarifs annuel :

Ayant droit : 123.20 €
Extérieur : 158.20 €

Contact :

Jean Marie Tete / P : 06 13 97 68 93
Lundi à partir de 16h30 @ : jeanmarie.tete@sfr.fr



CGT Métropole : 04 28 67 56 52 cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

CGT STEPCCI : 04 28 67 56 54 cgtstepcci@yahoo.fr

Adresse postale : 4, rue des cuirassiers 69003 Lyon / Adresse d'accueil : 59, Boulevard Vivier Merle 69003 Lyon (Immeuble Gémellyon Sud)



La fausse bonne idée de l'administration

Au CHSCT du 12 décembre 2017, la Direction annonçait l'achat de 3 BOM GNV (camion Benne à Ordures Ménagères au Gaz Naturel pour Véhicule). La livraison est prévue en mars 2018 à la subdivision de COL sud et 5 autres BOM GNV sont déjà en commande pour septembre 2018.

La maintenance des éléments liés au gaz (réservoir, détendeur) sera faite par Renault Trucks, le reste par l'atelier de maintenance de la Métropole.

L'achat de ces nouveaux véhicules n'a fait l'objet d'aucune consultation du CHSCT et de l'ACFI (Agent Chargé d'une Fonction d'Inspection en santé et sécurité au travail) alors que plusieurs questions se posent.

Pour la CFDT ce choix n'est pas le bon. Le gaz naturel est une énergie fossile, et non une énergie renouvelable. De plus, le gaz est une énergie potentiellement dangereuse qui nécessite une formation particulière des agents et une adaptation des ateliers d'entretien (détecteurs gaz, gyrophares, alarme sonore...).

La CFDT alerte sur les temps trop courts de formation et sur les risques potentiels pour les agents.

La CFDT demande que les représentants du personnel soient associés aux principaux choix de matériel. Dans le cas présent la CFDT préconise la mise en service de véhicules électriques plus sûrs et plus écologiques.

CFDT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 28 67 56 51 - cfdtmetropoledeleyon.com - www.facebook.com/cfdtmetropoledeleyon



LEVONS LES TABOUS DE LA MÉTROPOLITAIN DE LYON SUR LE TÉLÉTRAVAIL

Les évolutions juridiques récentes sur le travail à distance et le télétravail apportent plus de souplesse et simplifient les démarches pour permettre aux salariés de travailler 1, 2 ou 3 jours depuis leur domicile ou à défaut dans les espaces de coworking initiés par la Métropole. Le Département du Rhône avait lancé une initiative en ce sens, perdue depuis la création de la Métropole. À Strasbourg, 5% de l'effectif (7500 agents) pratique le télétravail, soit 300 agents.

Pourquoi pas chez nous à la Métropole de Lyon, alors que les déplacements des agents domicile-travail sont nombreux, souvent compliqués et qu'une grande partie des tâches pourrait être assurée à distance.

Nous avons regretté publiquement le 21 novembre, que seules l'UNSA et l'UNICAT participent à la conférence sur le télétravail, qui s'est tenue à l'hôtel de Métropole.

Ne restez pas isolés. Si vous souhaitez bénéficier d'une à deux journées de télétravail par semaine, contactez-nous. Nous vous aiderons dans les démarches.

UNSA Grand Lyon - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



2018 : L'ANNÉE DES MOTS CLÉS

À notre exécutif métropolitain et à notre équipe stratégique de direction, nous souhaitons également nos plus beaux vœux et une **Clairvoyance**, pour cette année, dans les sujets qui font l'actualité de cette belle Métropole de Lyon !

De l'**Audace**, dans l'inscription de chantiers novateurs : le télétravail, l'égalité femmes-hommes ;
De la **Bienveillance**, à travers le traitement de dossiers tels que le RIF, l'avancement de grade ;
De l'**Engagement**, par le biais d'actions plus engageantes en direction des agents : une politique sociale novatrice, des tickets restaurant pour tous, des modes de garde adaptés aux enfants des agents ;
Du **Respect**, condition indispensable à la prise en compte des missions de chacun qui mettra un terme au management par la peur et par l'infantilisation ;
Et enfin, du **Courage**, à travers la refonte, en profondeur de nos processus décisionnels lourds et archaïques, pour aller au-devant des attentes légitimes des agents et aussi des usagers de nos services publics.
Tout au long de l'année, nous aurons à cœur de défendre vos dossiers et suivre de près les chantiers majeurs qui s'annoncent pour les agents.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon - Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 boulevard Vivier Merle
Adresse postale : Immeuble Porte Sud, 4 rue des Cuirassiers - 69003 LYON - Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cgcmetropoledeleyon.blogspot.fr



Maladie : jusqu'à 3 jours non indemnisés ?

5,1% des agents de la fonction publique territoriale ont été absents au moins 1 jour pour maladie en 2016. Il s'agit de la proportion la plus forte des trois fonctions publiques avec une hausse de 0,5% en un an. Le projet de loi de finances pour 2018 réintroduit un jour de carence (non indemnisé) pour les agents publics malades. La rémunération est due à partir du 2e jour de l'arrêt maladie. Mais, le jour de carence ne s'applique pas lorsque l'agent n'a pas repris le travail plus de 48 heures entre 2 congés maladie pour la même cause ou pour les congés suivants : pour accident de service ou accident du travail ou maladie professionnelle, longue maladie, congé de longue durée, grave maladie. Les représentants nationaux des territoires et des collectivités (les sénateurs) ont voté 3 jours de carences. Les députés doivent voter aussi. Les collectivités cherchent des économies au lieu d'améliorer les conditions de travail.

Jolie réalité derrière des vœux de façade en faveur des personnels publics ! La CFTC revendique l'abrogation du jour de carence !

Syndicat CFTC - Immeuble Gémillyon Sud
Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3
Boîte Postale : 4 rue des Cuirassiers - Lyon 3
Tél : 04 28 67 56 49 - Courriel : cftc@grandlyon.com



MEILLEURS VŒUX POUR 2018

2018 est l'année du renouvellement de vos instances.

2018 sera donc une année importante, l'année

de tous les défis, car nos choix commanderont notre destin pour les années à venir.

FO, autour de son secrétaire général souhaite sortir renforcée des futurs combats syndicaux qui s'annoncent. Nous continuerons, encore et toujours, à faire preuve de résistance au sein de la section Force Ouvrière de la Métropole, en démontrant par la puissante détermination qui nous anime, intacte, et résolument optimiste qu'il faudra compter avec nous.

Avec vous, à vos côtés, nous réussirons à porter vos revendications, à les soutenir sans compromis !

Très belle année à vous.

FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Les fêtes sont passées, pas nos revendications. Le **jour de carence** : comment la métropole envisage-t-elle la compensation de ce jour (comme cela se fait dans le privé) ? C'est la question que la FA avait posé en septembre mais le DGS l'avait considérée trop prématurée.

Aujourd'hui, nous voulons la réponse !

L'augmentation de la CSG (1,7 point) alors que ces 7 à 8 dernières années, les salaires ont été augmentés de seulement 1,2% : là aussi, quelle compensation financière prévue par la Métropole ?

La participation mutuelle, sur la partie maintien de salaire (5 euro de plus, youpi !) ça ne couvre même pas les augmentations multiples depuis 2014.

La participation santé : trop faible au vu de la cotisation qui ne cesse d'augmenter aussi.

La FA a d'autres revendications et pas assez d'espace pour les exprimer dans cette page...

Les agents donnent beaucoup, recevront-ils un signe de reconnaissance ?

FA-FPT - GEMELLYON SUD - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^{ème}
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



Que l'Etat se décharge de ses obligations est une évidence. SUD Solidaires ne cesse de dénoncer l'austérité budgétaire qui s'abat entre autres sur les services publics locaux.

Nous constatons que les élus, après quelques gesticulations, se chargent du sale travail : contrôle accru des plus pauvres, diminution des subventions aux associations, relai du discours nauséabond sur les soi-disant fraudeurs.

Le scandale, c'est que face à la politique inégalitaire de l'Etat, les Conseils Départementaux saisissent l'aubaine pour attaquer les droits sociaux des plus démunis.

Cela n'aurait-il pas plutôt dû donner lieu à une mobilisation d'ampleur pour sauver les missions de service public de l'action sociale ? Derrière ce désaccord de façade, **le gouvernement et ses exécutifs locaux partagent l'obsession de la dépense publique et la même idéologie visant à la marchandisation de l'action publique.**

SUD - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 28 67 56 57
sud@grandlyon.com



Retrouvez- nous sur :
www.snuter-fsu.fr
Actualités, Dossiers, Statuts...

FSU - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 28 67 56 55
Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



LE TELETRAVAIL :
C'EST POSSIBLE ET SOUHAITABLE !

La Métropole de Lyon est en retard sur le développement du télétravail. Beaucoup de grosses collectivités ou entreprises l'ont mis

en place depuis longtemps. C'est, depuis le 1^{er} janvier 2018, une obligation pour l'employeur de proposer un tel dispositif.

L'UNICAT se bat pour vous sur ce dossier depuis 3 ans. C'est le moment de passer à l'action. Celles et ceux qui sont intéressés par le télétravail peuvent nous contacter. Nous les aiderons à formuler leur demande et nous suivrons leur dossier.

Pour votre dossier de télétravail, venez rencontrer l'UNICAT Métropole de Lyon à l'immeuble GEM Lyon Porte Sud 59 Boulevard Vivier Merle à Lyon.

Tel : 06 62 24 69 39 Bruno COUDRET

UNICAT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 07 63 07 87 32 ou
04 28 67 56 56 - unikatmetropole@grandlyon.com

TEMPS FORTS DE LA MÉTROPOLE

18 JANVIER, CONGRÈS DE L'ENTREPRISE DU FUTUR

Plus 4 000 dirigeants se sont retrouvés au Centre des Congrès pour co-construire l'entreprise de demain. La Métropole était présente aux côtés d'industriels au sein du Moove, espace composé de 4 containers mettant en avant la dynamique French Fab, les atouts industriels de Lyon et les forces technologiques d'entreprises du territoire.



1^{ER} FÉVRIER, HÔTEL DE LA MÉTROPOLE

Rencontre entre les DGS des communes et la Direction générale de la Métropole. Point d'avancement sur le projet métropolitain et l'organisation des services de la Métropole et bilan d'étape du Pacte de cohérence, des contrats et des coopérations étaient à l'ordre du jour de la réunion.



26 JANVIER, HÔTEL DE LA MÉTROPOLE

Signature par le Président de la Métropole de Lyon de la convention avec le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, témoignant de la volonté de notre collectivité de recruter et de maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap, relevant ainsi l'enjeu de l'égalité professionnelle.

31 JANVIER, AFFLUENCE POUR L'INAUGURATION DES LOCAUX RÉAMÉNAGÉS DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS OUVERTS EN SEPTEMBRE DERNIER

Ce projet illustre la capacité des services de la Métropole à travailler en mode projet en un temps record (6 mois entre le Remix et le lancement des travaux) comme en totale complémentarité des compétences ; qu'il s'agisse du service Université de la DIAE, du service Construction de la DPMG, du service Approches par les usages et expérimentations de la DPDP ou encore d'Érasme.